



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4968

Approbation de la gratuité d'animations au Musée de l'automobile Henri Malartre au bénéfice des écoles du Val de Saône dans le cadre de la deuxième édition de "Changeons d'air"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4968 - APPROBATION DE LA GRATUITE D'ANIMATIONS AU MUSEE DE L'AUTOMOBILE HENRI MALARTRE AU BENEFICE DES ECOLES DU VAL DE SAONE DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME EDITION DE "CHANGEONS D'AIR" (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En octobre 2018 avait lieu la première édition de « Changeons d'air sur le trajet », un défi inter-écoles à l'initiative des communes du Val de Saône et en partenariat avec la Métropole.

Cette action vise à encourager les modes de déplacements respectueux de l'environnement lors des trajets domicile-école.

Dans ce cadre les élèves des écoles participantes et leurs parents sont invités à se déplacer autrement qu'en voiture pendant une semaine afin de cumuler le plus de trajets en modes « doux » possibles (marche, vélo, trottinette, transport en commun, ou covoiturage).

L'école ayant cumulé le plus de déplacements respectueux de l'environnement obtenant ainsi le plus de points, remportera le trophée. Durant cette semaine, des animations concernant la mobilité seront proposées aux écoles participantes.

L'édition 2019 de cette manifestation aura lieu du 14 au 18 octobre 2019.

Le Musée de l'Automobile Henri Malartre souhaite s'associer à cette opération, dont la thématique relève des différents modes de transport. Cette participation du musée semble d'autant plus légitime que les écoles participant à cette opération sont situées dans le Val de Saône, lieu d'implantation géographique du Musée Malartre.

Cette participation du musée lui permettra de contribuer au débat public sur les modes « doux » de transport en proposant une animation hors les murs gratuite sur l'évolution du vélo.

Le musée proposera également d'autres animations gratuites au bénéfice des trois écoles primées dans le cadre du défi inter-écoles « Changeons d'air sur le trajet » :

- des visites guidées et des ateliers pour les classes de l'école gagnante (soit pour 10 classes 450 €) ;
- des visites guidées pour l'école qui sera classée seconde (soit pour 10 classes 225 €) ;
- des ateliers pour la troisième école (soit pour 10 classes 225 €).

Pour le Musée de l'automobile Henri Malartre la participation à cette opération permettra :

- de communiquer sur les programmes d'animations et activités du musée, notamment sur ses offres scolaires ;
- de faire connaître le musée et ses collections auprès d'un public de proximité du Val de Saône ;
- de positionner le musée sur le territoire comme un acteur culturel contemporain.

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à accorder la gratuité des animations et des visites guidées proposées par le Musée de l'automobile Henri Malartre dans le cadre de « Changeons d'air sur le trajet », du 14 au 18 octobre 2019.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER